

**Instructions :**

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

<b>Pays requérant(s) :</b>	Togo
<b>Intitulé de la requête :</b>	Renforcement de la résilience des pêcheurs, associations et groupements locaux pour une gestion durable des écosystèmes de la mangrove le long du chenal Gbaga à Togokomé, Agogoudou et Kpessi
<b>Entité nationale désignée :</b>	Ms. Méry Yaou Direction de l'Environnement, Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières Tel : (+228) 22 21 33 21 / 22 21 51 97 / 90 14 87 44 Email : <a href="mailto:denv@environnement.gouv.tg">denv@environnement.gouv.tg</a> , <a href="mailto:ymary69@yahoo.fr">ymary69@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:lot.clara2010@gmail.com">lot.clara2010@gmail.com</a>
<b>Organisation requérante :</b>	Bioénergie Togo (BET) ADJAFO TRETU K. F. Sename Directeur général Tel : 00228 90082070 /98664276 Email : <a href="mailto:cyriague.adjafo@terredesjeunes-togo.org">cyriague.adjafo@terredesjeunes-togo.org</a> / <a href="mailto:borntowin186@yahoo.fr">borntowin186@yahoo.fr</a>

- Adaptation au changement climatique  
 Atténuation du changement climatique  
 Adaptation et atténuation du changement climatique X

**Périmètre géographique :**

- Niveau communautaire  
 Niveau infranational  
 Niveau national  
 Requête multipays

Dans le cas des requêtes infranationales ou multipays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).

**Énoncé du problème relatif au changement climatique** (une page maximum) :

*Cette section doit répondre à la question : « Quel est le problème ? » Résumer le problème lié au changement climatique et/ou les conséquences négatives du changement climatique pour le pays auxquels la requête se propose de répondre.*

Depuis 1990, le Togo subit une diminution continue de sa couverture forestière, notamment 50% de perte des mangroves entre 1999 et 2011 (1). Comme dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, la population togolaise subit les conséquences néfastes des changements climatiques surtout dans la zone du complexe lagunaire de Gbaga composé de trois villages situés dans la Préfecture des lacs à savoir Kpessi, Agogoudou et Togokomé. Ces villages souffrent des aléas climatiques à l'instar des inondations et l'érosion due à l'inexistence et la destruction massive des mangroves qui constituent à la fois le lieu de prolifération et d'habitat pour les fruits du lac. Les activités de cette communauté se résument à la pêche et les activités génératrices de revenus des femmes mareyeuses se limitent à acheter les fruits du lac et à les vendre. Le système traditionnel de fumage des poissons dépend largement du bois et du charbon de bois. Les poissons non vendus le même jour doivent être fumés pour une meilleure conservation. Cependant, par manque de technologie de conservation, elles sont obligées de passer au fumage pour éviter le gaspillage et voir leur chiffre d'affaires baissé. Cette demande croissante de conservation des fruits du lac exerce une pression importante sur les ressources forestières côtières, entraînant la dégradation des mangroves, définie comme la perte de capacité des écosystèmes à fournir des services essentiels, et la déforestation, qui désigne la conversion des forêts en terres à usage non forestier, comme l'agriculture ou les infrastructures.

Des études récentes réalisées dans le cadre du processus de préparation de la quatrième communication nationale du Togo (voir la section documents de référence) sur le changement climatique montrent que les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et autres affectation des terres (AFAT) et de l'énergie représentent, à eux seuls respectivement 28% et 16%, des émissions nationales de gaz à effet de serre (GES) directs en 2010. Au même moment, on note également, une quasi-absence de sources d'énergies nouvelles et renouvelables (solaire, éolien, ...) dans les milieux ruraux.

La destruction des mangroves ralentit la prolifération des poissons et les pêcheurs ont du mal à trouver de quoi vendre aux mareyeuses qui, à leur tour, voient leur chiffre d'affaires également diminué au jour le jour par manque de poissons. C'est dans ce contexte que plusieurs projets de réhabilitation des mangroves ont lieu dans la zone, particulièrement le long du chaînage de Gbaga, financés par le Global Environment Fund et la Banque mondiale via le projet WACA (West Africa Coastal Areas Management Program) depuis les dernières années. Malgré la campagne de boisement et de reboisement par le projet WACA, les femmes mareyeuses des trois villages (Kpessi, Agogoudou, Togokomé) continuent de couper les mangroves pour satisfaire leurs besoins et mener des activités génératrices de revenus. Les poissons non vendus constituent des pertes pour ces femmes et elles sont obligées, faute de conservation, de s'abattre sur les mangroves pour fumer les fruits du lac. Ce processus de destruction des mangroves le long du chaînage de Gbaga continue jusqu'aujourd'hui.

Les populations de Togokomé, Kpessi et Agogoudou en particulier les femmes mareyeuses, installées à proximité des mangroves et vivant uniquement de la pêche, nécessitent un soutien accru pour diversifier leurs sources de revenus et devenir des partenaires actifs dans la préservation des mangroves. Des initiatives visant à renforcer leurs capacités et à promouvoir des activités économiques durables sont cruciales pour concilier protection environnementale et développement socio-économique.

Lors de deux (2) missions menées par l'organisation requérante en 2025 dans les communautés visées, il a été mentionné que des technologies locales d'aide à la conservation des produits de la pêche sont largement demandées par les populations locales.

Un des moteurs principaux de la dégradation des mangroves et des forêts en général est un taux élevé de pauvreté : la population n'a souvent pas d'autres choix pour sa survie, que d'utiliser la ressource de façon non durable. Ceci entraîne une spirale de dégradation des mangroves, causant ainsi une perte d'habitat pour les poissons, et une baisse des revenus de la pêche.

Outre, les préoccupations environnementales liées à la destruction des mangroves causant ainsi la destruction des habitats des fruits du lacs et l'érosion le long du lacs, l'on peut également s'inquiéter de la santé de ces femmes.

En effet, les gaz atmosphériques de courte durée issus de la combustion des bois de chauffe ont une conséquence néfaste sur la santé de ces femmes qui passent tout leur temps dans leur lieu de travail en plus de la cuisson quotidienne au niveau des ménages. Les études ont montré qu'elles sont beaucoup plus affectées par les fumées lors de la cuisson que les hommes. Améliorer l'accès aux technologies propres permettra à ces femmes marseuses de conserver les fruits du lac sans pollution atmosphérique ni émission de gaz à effet de serre. Cette technologie leur permettra également de diversifier leurs activités génératrices de revenus autour d'une plateforme multifonctionnelle.

Si les populations les plus vulnérables, en particulier les femmes, vivant de la pêche à proximité des mangroves, voient leurs revenus augmenter à travers ces technologies, il y aura moins de pression pour exploiter la mangrove et réduira la pression environnementale sur les terres et les ressources forestières. Cela contribuera également à garantir une bonne santé des femmes et à lutter contre les inégalités entre les sexes.

La présente demande d'assistance technique vise à renforcer la résilience des pêcheurs et marseuse le long du chainage de Gbaga (Togokomé, Agoudou et Kpessi) par la mise en place des technologies propres.

**Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème** (une demi-page maximum)

*Cette section doit répondre à la question : « Quelles interventions ont été ou sont actuellement mises en œuvre afin de résoudre le problème ? » Décrivez les processus, les projets ou les initiatives qui sont, ou ont été, mis en œuvre dans le pays ou la région pour lutter contre le problème climatique énoncé précédemment.*

Le Togo a mis en place plusieurs projets pour réhabiliter toute la zone de la préfecture d'Aného car c'est une ville sujette à l'érosion. Il y a le projet du GEF (FEM), "Strengthening resilience to climate change of coastal communities in Togo" pour près de 9 M USD, "...through an integrated approach focusing on ecosystem-based adaptation and livelihoods".

Le projet WACA (West Africa Coastal Areas Management Program), géré par la Banque mondiale, affirme avoir reboisé 283 hectares de mangroves au Togo dans son projet "Continuation of the preservation of natural heritage and restoration of biodiversity in the Basins of Lake Zowla" s'étant terminé en 2023.

Le projet WACA a pris place autour du lac Zowla et non pas au Lac Togo lieu du projet mis de l'avant par BET. Au-delà de son impact environnemental, cette initiative de reboisement a créé des emplois verts pour les femmes et les jeunes, qui ont préparé le sol, planté les bourgeons et arrosé les pépinières

pendant trois à six mois. Il y a également le projet PGICT de la banque mondiale, le WACA Résilp de la banque mondiale, le projet R4C financé par le FEM à travers la FAO.

Les quelques initiatives décrites témoignent de l'engagement avéré du Togo à mettre en place des projets opérationnels ayant pour objectif d'augmenter le couvert forestier dans la zone et diminuer la vulnérabilité des communautés concernées tout en agissant sur la réduction des émissions de GES et de pollution.

Au niveau de la zone du présent projet, seul le projet PRCNDGE du ministère de l'environnement et des ressources forestières a été mis en œuvre. L'assistance technique du CTCN viendrait compléter les efforts déjà en cours la préfecture en reboisant 10 hectares de mangroves pour la reconstitution des habitats des poissons et 5 hectares de neem pour promouvoir la plantation bois énergie. L'assistance technique permettra de doter les pêcheurs et les mareyeuses des technologies à base du solaire pouvant les aider à conserver les fruits du lacs. Cette technologie de conservation du poisson permettra, non seulement de réduire les émissions de GES et la pollution, mais aussi répond également aux besoins multiples de cette communauté y compris l'éclairage des foyers respectifs.

**Obstacles technologiques<sup>1</sup> spécifiques** (une page maximum) :

*Cette section doit répondre aux questions suivantes : « Quels obstacles technologiques les interventions nationales décrites précédemment rencontrent-elles (ont-elles rencontré) ? » et « Comment l'assistance technique du CTCN complètera-t-elle ces interventions ? » En vous appuyant sur l'énoncé du problème et en tenant compte des interventions existantes décrites précédemment, décrivez les obstacles technologiques spécifiques rencontrés par l'organisation requérante dans le cadre du repérage, de l'évaluation ou du déploiement d'une ou plusieurs technologies climatiques, en vue de résoudre le problème énoncé. Les obstacles décrits doivent rester dans le périmètre de l'assistance technique souhaitée (voir section ci-dessous).*

Le manque d'équipements ou d'infrastructures efficaces et accessibles pour la conservation des fruits du lac complique le travail des pêcheurs et des femmes mareyeuses. Le nonaccès aux méthodes de conservation fragilise la gestion des stocks : un surplus de poissons, de crabes ou l'impossibilité d'écouler la totalité de leurs marchandises dans les 24 heures oblige les pêcheurs à vendre ces fruits du lac à bas prix pour ne pas tout perdre et voir leur chiffre d'affaire diminué. Pour garder les poissons au frais, les femmes aussi se débrouillent en achetant de la glace qu'elles mettent dans des caisses pour garder les produits au frais et des fois ils pourrissent par faute de mauvaise conservation. Parfois, pour ne pas perdre totalement, elles ont recours à la technique traditionnelle de fumage de poisson pour la conservation, d'où l'usage massif des bois de chauffe et de charbon de bois provenant de la coupure des mangroves situées dans l'emprise du lac. Cette forme de fumage se révèle néfaste pour la santé respiratoire de ces femmes qui sont beaucoup plus exposées que les hommes.

Aucune initiative ou projet, locale ou nationale actuelle n'a soulevé ce problème dans la localité alors que des solutions simples peuvent être mises en place. Ces limitations technologiques les relèguent en continuité à un mode de survie et freinent leur avancement économique et social avec des répercussions familiales néfastes. Bien entendu, ce gaspillage entraîne la surexploitation de l'écosystème de mangrove,

---

1 Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

tant par la pêche que l'exploitation du bois. Pour cette raison, nous proposons deux technologies propres répondant aux problématiques :

- 1 - Des réfrigérateurs/ chambres froides collectifs mais répartis en caisse individuelle propulsés à l'énergie solaire avec batteries de stockage ;
- 2 - Des fumoirs à fonctionnant à l'énergie solaire passive et photovoltaïque

Tel qu'expliqué dans la section précédente, les actions nationales sont complémentaires au travail prévu dans le projet. À notre connaissance, les lieux visés par le présent projet, le long du chenal Gbaga dans les communautés de Togokomé, Agogoudou et Kpessi (le long du complexe lagunaire du lac Togo) ne font pas l'objet d'autres programmes de reboisement du littoral, il y a donc un réel besoin et de désir de la population locale :

Dans ces communautés, les femmes mareyeuses et productrices de coco, constituées en coopératives depuis 2019 et autres acteurs locaux, ont décidé de reboiser les berges tout en œuvrant pour une utilisation rationnelle des services écosystémiques des ressources.

D'autre part, aucune initiative nationale, en particulier de plantation ou de gestion des mangroves, ne vise le renforcement de capacité des femmes mareyeuses et des pêcheurs en leur proposant des technologies simples qui amélioreraient grandement leurs conditions d'existence et réduisent leur empreinte sur l'écosystème lagunaire.

Cependant, l'implantation des deux technologies propres peut rencontrer plusieurs défis :

- Trouver localement les matériaux nécessaires pour les réfrigérateurs /chambres froides, tout se trouve sur place (frigos, conteneurs panneaux solaires, batteries, etc.). Ces équipements à solaires ne peuvent pas être achetés à l'extérieur et seront fabriqués localement avec des matériaux simples,
- Pour assurer l'entreposage sécuritaire des équipements, il y aura un abri surveillé,
- Choisir la bonne technologie permettant de fumer rapidement et hygiéniquement pour éviter les pertes : plusieurs prototypes simples sont à l'étude. Des consultations sont en cours.
- Le choix d'équipements simples et faciles à fabriquer de façon local permettra la durabilité du projet,
- Ces technologies prévues seront autogérés de manière collective par un groupe de femmes. Elles seront utilisées moyennant un petit frais pour l'entretien, la sécurité et possible extension dans de nouvelles localités des villages, etc

**Secteurs :**

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Littoral                  | <input type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale | <input checked="" type="checkbox"/> Santé humaine | <input type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme |
| <input checked="" type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche | <input type="checkbox"/> Eau   | <input type="checkbox"/> Agriculture              | <input type="checkbox"/> Fixation du carbone          |
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique    | <input checked="" type="checkbox"/> Sylviculture                       | <input type="checkbox"/> Industrie                | <input type="checkbox"/> Énergies renouvelables       |
| <input type="checkbox"/> Transports                           | <input type="checkbox"/> Gestion des déchets                           |   |   |

Autres secteurs concernés :

**Approches et facteurs transversaux :**

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Communication et sensibilisation | <input checked="" type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance et planification | <input checked="" type="checkbox"/> Communautaire |
| <input type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe        | <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité                | <input checked="" type="checkbox"/> Égalité des sexes            |   |

**Demande d'assistance technique (une page maximum) :**

*En vous référant à l'énoncé du problème, aux interventions en cours/antérieures et aux obstacles à l'utilisation des technologies nécessaires, décrivez l'assistance technique souhaitée. Celle-ci doit favoriser explicitement l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, tels que décrits dans l'énoncé du problème, et contribuer à surmonter les obstacles spécifiques.*

*La description de l'assistance technique doit s'inscrire dans un périmètre clairement défini et respecté le modèle suivant :*

- *Objectif global*
- *Catégories d'activités prévues devant être réalisées au titre de l'assistance technique*
- *Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique*

*Veillez noter que le CTCN fournit une assistance technique et n'a pas vocation à financer des projets.*

Le fumage du poisson est une méthode traditionnelle de conservation utilisée depuis des siècles. Cependant, cette pratique repose souvent sur l'utilisation de bois de chauffe, ce qui contribue à la déforestation, à la pollution de l'air et aux émissions de gaz à effet de serre. Face à ces défis

environnementaux et sanitaires, l'adoption de technologies propres pour le fumage des poissons apparaît comme une alternative durable et efficace. Ces technologies, qui incluent l'utilisation de foyers améliorés, de fumoirs éco énergétiques et de sources d'énergie renouvelables (biogaz, énergie solaire, etc.), permettent de réduire la consommation de bois, d'améliorer la qualité du produit final et de préserver l'environnement. Cette transition vers des solutions plus écologiques est essentielle pour garantir une production durable et améliorer les conditions de travail des fumeuses et fumeurs de poisson.

**Objectif global :** Diminuer la pression anthropique sur les mangroves le long du complexe lagunaire de Gbaga (Togokomé, Agogoudou et Kpessi) par la mise en place des technologies pouvant augmenter la résilience des organisations locales de mareyeuses et pêcheurs.

**Objectif spécifique1 : Poursuivre les actions de restauration dans les villages Togokomé, Agogoudou et Kpessi en palétuvier**

**Activité1.1 :** Restaurer 10 ha de mangroves et 5 ha d'arrière mangrove avec les groupements de femmes et les pêcheurs dans le Système Lagunaire (Zone de Togokomé).

Produits :

10 hectares de terrain riverain/mangrove reboisés

05 hectares de plants à vocation bois énergie sont reboisés

-70 emplois temporaires créés (pépiniéristes, planteurs, etc.)

-Environ 40 000 à 50 000 plants de palétuviers plantés\* avec deux espèces ciblées, Avicennia (40%) et Rhizophora (60%)

**Activité1.2 :** sensibiliser la communauté sur la protection et la sauvegarde des mangroves

5200 résidents. (e).s sensibilisé.(e).s à l'importance de la protection des mangroves

**Objectif spécifique 2 : Réduction de la pression anthropique sur les ressources de mangroves au niveau local à travers la diversification des Activités Génératrices de Revenues structurantes de femmes et la promotion de technologies propres.**

**Activité 2.1 :** Appuyer les groupements et coopératives organisés, des associations, groupes d'utilisateurs et comités villageois à se formaliser pour une gestion durable des zones de mangrove dans les localités concernées.

**Activité 2.2 :** Doter des groupements (10) de femmes mareyeuses avec des technologies propres pour sécher/fumer les poissons et fruits du lac Togo ;

**Activité 2.3 :** Mettre en place une technologie pour la conservation des poissons et autres fruits du lac ;

**Activité 2.4 :** renforcer les capacités des femmes mareyeuses à l'utilisation des technologies (fumage et conservation) ;

- 10 fumoirs en raison de deux (01) par groupement, fabriqués localement et fonctionnant à l'énergie solaire passive et photovoltaïque distribués

-Deux (02) conteneurs /chambre froides en raison de cinq (05) par groupement réparti en de petites caisses, gérés collectivement, propulsés à l'énergie solaire avec batteries de stockage installés et protégés. Au Total 10 groupements de femmes mareyeuses en raison de 07 femmes par groupement

**Activité2.5 :** mettre en place un comité pour la gestion durable des technologies.

Produit : un comité est mis place

**Objectif spécifique 3 : Assurer la prise en charge locale de la gestion des ressources de mangroves ( Togokomé, Agogoudou et Kpessi , le long du Chenal Gbaga)**

**Activité 3.1** : Organiser des rencontres de sensibilisation avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités locales et les leaders d'opinion communautaires sur les thématiques de gestion des mangroves.

**Activité 3.2** : Mettre en place un comité local de suivi des plantations de mangroves géré par les associations avec le soutien des autorités locales et assurer leur formation.

Produits : (Autorités locales formés et outillés pour une compréhension des étapes à suivre pour une gestion durable des mangroves)

-Un comité de suivi permanent des plantations des mangroves avec des représentants des organisations est mis en place et formé.

**Calendrier prévisionnel :**

*Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veuillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum.*

Mois	Activités	J.	F.	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
	Activité 1.1 sensibiliser la communauté sur la protection et la sauvegarde des mangroves					X	X	X	X	X	X	X	X
	Activité 1.2 Restaurer 10 ha de mangroves et 5 ha d'arrière mangrove avec les groupements de femmes et les pêcheurs dans le Système Lagunaire (Zone de Togokomé).						X	X	X	X	X	X	X
	Activité 2.1 Former et appuyer trois personnes ressources en raison de une personne par village représentants les comités villageois pour une gestion durable des zones de mangrove dans les localités concernées.						X	X					
	Activité 2.2 doter des groupements de femmes mareyeuses des technologies propres pour sécher les poissons et fruits du lac Togo durable							X	X				
	Activité 2.3 mettre en place une technologie pour la conservation des poissons et autres fruits du lacs ;							X	X				

Activité 2.4 renforcer les capacités des femmes mareyeuses pour l'utilisation des technologies								X	X				
Activité 2.5 mettre en place et former un comité pour la gestion durable des technologies										X			
Activité 3.1 Organiser des rencontres de sensibilisation avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités locales et les leaders d'opinion communautaires sur les thématiques de gestion des mangroves.					X	X	X	X	X	X	X	X	X
Activité 3.2 mettre en place un comité local de suivi des plantations de mangroves géré par les associations avec le soutien des autorités locales et assurer leur formation													X

**Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :**

*Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes ainsi que les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs (biodiversité, économique, social, culturel, etc.).*

*Veillez trouver sur le site du CTCN des conseils généraux sur l'égalité des sexes (document traduit en français) :*

*<https://www.ctc-n.org/technologies/ctcn-gender-mainstreaming-tool-response-plan-development>*

*Pour plus d'information, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :*

*<https://www.ctc-n.org/technology-sectors/gender>*

Les avantages de la mise en place de système d'énergie solaire pour conserver et fumer les poissons et éviter le gaspillage pour les communautés des pêcheurs et mareyeuses vont au-delà de la sauvegarde des mangroves. Ils offrent également des possibilités d'inclusion sociale équitable. Les femmes jouent un rôle important dans les communautés et sont connues pour être la force motrice du changement dans la société. Elles représentent près de 70 % de la main-d'œuvre halieutique. En plus de s'occuper des activités ménagères telles que le nettoyage, la cuisine, la préparation des aliments, et la corvée d'eau, elles n'auront plus à chercher de bois de chauffe pour le fumage des fruits de lac mais plutôt utiliser les nouvelles technologies de fumage pour conserver les fruits du lacs. Elles disposeront de temps pour d'autres activités génératrices de revenus. L'intégration de technologies propres (conservation et fumage) dans les développements énergétiques offre aux femmes la possibilité de s'impliquer dans le secteur de l'énergie et dans la prise de décision en matière d'énergie. Les femmes

et les enfants sont également touchés de manière disproportionnée par les émissions de particules nocives provenant des fourneaux de fumage traditionnel, car ils passent plus de temps à exercer ce travail. L'utilisation de cette technologie à base des énergies renouvelables réduira les émissions de GES et la pollution et améliorera la santé et le bien-être de ces femmes mareyeuses.

Bénéfices à court et moyen terme.

- Sensibilisation des bénéficiaires (riverains, autorités communales, mareyeuses et pêcheurs) et disposition de connaissances accrues sur l'importance de la protection des mangroves. Cette action cible directement les femmes et les jeunes (femmes formatrices des produits halieutiques, de noix de coco, les pêcheurs, etc.) des localités concernées soit 5258 bénéficiaires directes. De façon indirecte, elle prendra en compte toutes les populations des Lacs, soit environ 241 247 personnes dont 125 779 femmes ([www.togofirst.com](http://www.togofirst.com) : résultat définitif du recensement général de la population et de l'habitat 5<sup>ème</sup> partie (RGPH-5) de novembre 2022).
- Renforcement de capacité des mareyeuses de Togokomé, Agogoudou et Kpessi
  - sur des techniques de gestion et de conservation des produits de la pêche plus résiliente et durable,
  - sur la gestion collective par les mareyeuses d'un réfrigérateur propulsé par l'énergie solaire pour entreposer les produits de la pêche,
  - sur l'augmentation de leur revenu et la réduction du gaspillage.
- Acquisition d'opportunités entrepreneuriales et création d'emplois verts pour les entreprises sollicitées pour la fabrication des fumoirs solaires et le système de réfrigération à base solaire, la production de plants de palétuvier et pour 50 jeunes (dont 40% de femmes) embauchés pour les plantations et le suivi ;
- Réduction des risques sanitaires, en particulier pour les femmes mareyeuses, grâce à des techniques de fumage plus propres, efficaces et efficaces.
- Réduction des risques sanitaires, en particulier pour les femmes et les enfants, qui souffrent de manière disproportionnée de l'inhalation de fumée et des brûlures occasionnées par le feu au bois (fumage) du poisson et d'autres fruits du lacs ;

Bénéfices à long terme

- Adaptation accrue des femmes mareyeuses et des pêcheurs aux changements climatiques par l'adoption de techniques résilientes et propres pour la conservation et la gestion des produits du lacs.
- Réduction de la pression anthropique sur l'écosystème lagunaire du canal de Gbaga et augmentation de sa productivité.
- Augmentation de la couverture végétale, diminution de l'érosion des berges de la zone visée grâce aux plantations et réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation des puits de carbone.
- Existence d'une chaîne d'approvisionnement facilitant l'accès aux produits solaires en particulier les fumoirs et les réfrigérateurs, mais aussi les pépinières et la pêche ;
- Évitement des problèmes de santé liés à la pollution de l'air par le fumage des fruits des lacs chez les femmes mareyeuses.

**Parties prenantes principales :**

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée (Direction de l'Environnement)	Coordonner les activités avec les ministères gouvernementaux concernés pour assurer l'alignement avec les politiques nationales ; faire le suivi et participer à la surveillance des activités liées au CTCN.
Organisation requérante Bioénergie Togo (BET)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et coordonner toutes les activités du projet conformément au planning d'activités ;</li> <li>- Soumettre les rapports d'activités et les rapports financiers aux différentes parties prenantes du projet ;</li> <li>Faire un suivi et évaluation.</li> </ul>
ONG AHD	<p>Personne ressource principale des activités de reboisement ;</p> <p>Elle va s'occuper de toutes les activités liées à la plantation des mangroves.</p>
La communauté (pêcheurs et mareyeuses,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider à mobiliser les populations durant les sensibilisations et les formations.</li> <li>- Participer volontairement aux activités de plantation des mangroves</li> <li>- Participer à la mise en place des équipes de gestions</li> </ul>
les autorités locales, les CVD, les leaders d'opinion	Leaders d'opinions auprès des bénéficiaires et facilitation des sensibilisations et formations, suivi des activités sur le terrain.
<i>Distributeur, Promoteur de la technologie et de l'innovation</i>	Formation, sensibilisation et promotion des deux systèmes se conservations des fruits du lac, <i>Soutien aux formations.</i>

**Conformité avec les priorités nationales (2 000 caractères maximum, espaces compris) :**

*Expliquez en quoi l'assistance technique demandée est conforme aux priorités nationales relatives au climat, à savoir : les contributions déterminées au niveau national ; les plans nationaux pour le développement ; les plans de réduction de la pauvreté ; les évaluations des besoins technologiques ; les stratégies de développement à faible émission de carbone ; les mesures d'atténuation appropriées au niveau national ; les plans d'action technologique ; les plans nationaux d'adaptation ; les stratégies et plans sectoriels, etc.*

La stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) requiert d'assurer, de manière stable, un meilleur accès et une autonomie substantielle nationale d'approvisionnement, à un coût raisonnable, tout en diversifiant les sources d'énergie, y compris et surtout les énergies propres et

renouvelables.

La Politique de l'Énergie du Togo s'appuie sur les stratégies comme la SCAPE pour assurer l'accès de tous à une énergie durable et propre basée sur des initiatives publiques et privées, individuelles et collectives capables de promouvoir le développement économique et social du Togo. Les documents stratégiques en matière d'atténuation et d'adaptation (TCN, NAMA, PRBA, PNA) mettent en avant l'utilisation de technologies faisant appel à des sources d'énergie renouvelables pour répondre aux besoins.

La vision 2030 du Togo définie dans les plans nationaux (PNAER, PNAEE) vise à assurer, à l'horizon 2030, à toute la population l'accès à une énergie propre de qualité, compétitive qui préserve l'environnement. En 2030, le pays compte passer d'un taux d'accès à l'énergie de 35 % en 2013 à 82,5 % en 2030 au niveau national et de 5 % en 2013, à 75 % en 2030 en milieu rural. Les énergies renouvelables représenteront 45,51% de la puissance totale installée. Le pays compte établir une démarcation de la zone d'accessibilité par le réseau à l'horizon 2030 en optant pour des solutions d'électrification par réseau isolé et pour le développement des projets pilotes de mini-réseaux alimentés par des sources renouvelables. De même, l'évaluation des besoins en technologie (EBT) et les Contributions déterminées au niveau national (CDN) du Togo accordent une part non négligeable au développement des énergies renouvelables. La CDN prévoit de renforcer les actions en faveur de l'efficacité énergétique et des technologies sobres en carbone.

Le projet touche deux axes principaux faisant l'objet de priorités du gouvernement du Togo en matière de changement climatique. Le reboisement pour lutter contre l'érosion et l'inondation et l'accès pour tous aux énergies renouvelables. La politique forestière du Togo prévoit la plantation de 400 hectares de mangroves en zone côtière.

<b>Document de référence</b> (précisez la date dudit document)	<b>Extrait</b> (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution déterminée au niveau national (CDN) /2021-2025	Document qui présente les ambitions du Togo à réduire les émissions ou/à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique. Dans les secteurs prioritaires de réduction, figure le secteur AFAT et la quantité d'émission à réduire s'élève à 28 Gg équivalent co2. Ce projet de reboisement de mangrove contribuera à atteindre l'objectif qui est d'amener la couverture forestière à 25%. S'agissant de l'adaptation des communautés, le Togo a en outre élaboré et soumis sa CDN qui identifie le secteur forestier comme prioritaire pour la réduction des émissions de GES et le stockage du carbone.
Plan National d'Adaptation aux changements climatiques au Togo : 2017, en cours de révision	Objectif 5 : Améliorer les connaissances et savoir-faire locaux et les meilleures pratiques endogènes liées au changement climatique ; l'érosion côtière et l'inondation ont été cités comme aléas qui minent la région et le renforcement de la résilience face aux changements climatiques, à travers la diversification des AGR. Augmenter la capacité d'adaptation, renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité.
Vision Togo 2030	« D'ici 2030, le développement socio-économique du Togo est assuré d'être durable et la résilience des populations vulnérables renforcée, grâce à la mise en

	œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique ».
Politique énergétique du Togo (période)	Atteindre 50% de mix énergétique d'ici 2030 Pour le secteur de l'énergie, l'objectif est d'atteindre d'ici 2030 50% de mix énergétique, 2021,
Feuille de route gouvernementale 2020-2025	- L'ambition décennale contenu dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 met l'accent sur le reboisement d'un milliard d'arbre y compris les mangroves d'ici 2030 et en
Politique forestière du Togo (période)	Axe stratégique 1 : Promotion d'une production forestière soutenue  1.2. Accroissement de la couverture forestière nationale et lutte contre les changements climatiques : reboisement d'environ 900 000 ha de plantations à objectif bois d'œuvre, 90 000 ha à objectif bois énergie, 1800 ha de plantations urbaines à caractère récréatif, 1600 ha de rotins, de bamboueraies, de bois à cure dents, 400 ha de mangroves, portant la couverture forestière à 30%. P. 44
	Elle requiert d'assurer, de manière stable, un meilleur accès et une autonomie substantielle nationale d'approvisionnement, à un coût raisonnable, tout en diversifiant les sources d'énergie, y compris surtout les énergies propres et renouvelables

**Développement de la requête** (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

*Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.*

Bioénergie Togo (BET) est une association environnementale de droit Togolais œuvrant en collaboration internationale avec son organisation sœur en Haïti, Bioénergie Haïti (BEH), ainsi que des partenaires Canadiens dont Biothermica technologies, Inc. BET s'est inspirée des actions de l'ONG BEH dans le domaine de la protection des mangroves, ayant eu lieu en partenariat avec International Union for Conservation of Nature (IUCN) en 2021 et avec le Programme de coopération climatique internationale du Gouvernement du Québec en 2023, 2024 et 2025.

Suite à des discussions entre l'association BET et l'ONG BEH dans une optique de "collaboration sud-sud", BET a décidé en janvier 2025 d'explorer la pertinence d'un projet similaire au Togo, ainsi que son alignement avec les priorités du Togo.

BET a effectué le 20 janvier 2025 une visite dans la préfecture des lacs, et a pu obtenir un engagement de collaboration avec la préfecture des lacs pour l'obtention de 15 hectares pour le projet.

De plus, BET n'ayant pas d'expertise propre en plantation de mangroves, une collaboration a été conclue

avec l'ONG AHD qui a de l'expérience avérée.

Ensuite, Le 10 février, des discussions ont eu lieu avec les membres de l'Entité Nationale Désignée (END) sur le transfert de technologie, qui ont expliqué l'importance du mécanisme de transfert de technologies et les opportunités liées à la formulation et à la soumission des requêtes.

Le 4 mars 2025, une visite de terrain a été organisée par BET en compagnie de l'assistante de l'END et un stagiaire de la direction de l'Environnement avec la participation de l'ONG AHD et des autorités locales.

Suite à cela, BET, a alors, entrepris des actions de formulation et de conception de projet. Une série de réunions d'échanges, de reformulation de la requête ont eu lieu entre l'END et BET pour améliorer la requête afin de valider en conformité la requête alignée sur les priorités nationales. Le projet de requête a été enfin soumis au comité technologique pour analyse et approbation. Sur examen du projet, il a été conclu que le projet s'inscrit dans les priorités du Gouvernement du Togo et n'interfère pas avec d'autres initiatives régionales de boisement et de protection des mangroves.

**Durée de l'intervention :**

*{Indiquez la durée souhaitée de l'assistance technique apportée par le CRTC.}*

18 mois

La période d'assistance demandée devrait être de 12 mois.

**Documents généraux et autres informations utiles :**

Veillez-vous référer aux documents tels qu'indiqués dans chaque section. SVP nous aviser si vous voulez qu'on vous fournisse des documents précis.

- Énumérez tous les documents qui permettront au CTCN de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent la requête et les priorités nationales. Tous les documents indiqués ou fournis doivent être mentionnés dans la ou les sections correspondantes de la présente requête, et leur lien avec la requête doit être clairement démontré. Veuillez joindre un exemplaire de chaque document au présent formulaire ou fournir un lien Internet permettant d'y accéder (le cas échéant). Ajoutez toute autre information que vous jugerez utile.
- CDN du Togo : [http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/.../Togo/1/CDN\\_TOGO.pdf](http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/.../Togo/1/CDN_TOGO.pdf)
- quatrième communication nationale sur les changements climatiques (QCN) : [http://research3.fit.edu/sealevelriselibrary/documents/doc\\_mgr/390/FEM.2015.ThirdNationalCommunicationtotheUNFCCCofTogo\[FRA\].pdf](http://research3.fit.edu/sealevelriselibrary/documents/doc_mgr/390/FEM.2015.ThirdNationalCommunicationtotheUNFCCCofTogo[FRA].pdf)
- Mesures Appropriées d'Atténuation au niveau National (NAMA)
- Premier rapport biennal actualisé du Togo (PRBA) : [http://unfccc.int/files/national\\_reports/non-annex\\_i\\_parties/biennial\\_update\\_reports/submitted\\_burs/application/pdf/togo-bur1.pdf](http://unfccc.int/files/national_reports/non-annex_i_parties/biennial_update_reports/submitted_burs/application/pdf/togo-bur1.pdf)
- Plan National d'Adaptation aux changements climatiques au Togo : <http://www4.unfccc.int/nap/DocumentsNAP/TogoNAP.pdf>
- Vision Togo 2030 : <http://visiontogo2030.tg/>

Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) : <http://scape.tg/>

- EBT (en cours de révision)
- Indiquez si la requête a été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.

### **FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat**

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement initial : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement avancé (préférable) : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND :

Organisation de l'AND :

Date :

Signature :

### **Suivi et impact de l'assistance technique :**

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN. Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CTCN pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

### **Signature :**

Nom de l'END : YAOU Méry

Date : 03/04/2025

Signature :



**LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE**

**[CTCN@UNEP.ORG](mailto:CTCN@UNEP.ORG)**

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.